



Atteinte à la vie privée et diffamations sur un Forum

Par **Tiph57**, le **02/10/2014 à 14:19**

Bonjour Maître, je me permet de vous contacter car j'ai quelques questions à vous poser et j'aimerais être dirigée par votre savoir. Tout d'abord, je vais vous expliquer ma situation, en tapant sur Google le nom de mon père je tombe sur un site qui traite de l'alcoolisme. J'ai remarqué que mon père, accuse mon frère d'être alcoolique, de l'avoir frappé, d'être la cause de son divorce... Il raconte une partie de la vie privée de ma mère, mon frère et moi - même et diffame sur ce sujet! Il a même contacté une personne qui travaille pour l'émission Toute une Histoire, sur France 2. Nous souhaitons donc entamer une procédure face à cette situation, car nous avons peur que celle - ci nous porte préjudice par la suite. J'aimerais avoir quelques conseils de votre part. Que puis - je faire pour nous protéger? Je vous remercie d'avance.

Par **Visiteur**, le **02/10/2014 à 14:35**

Bonjour,
vous vous reconnaissez ce qui est normal mais l'êtes vous par le grand public ? Votre père a je pense, le droit de témoigner sur sa vie ?

Par **Jibi7**, le **02/10/2014 à 15:03**

Si l'émission de France 2 n'est pas encore tournée ou diffusée vous pouvez demander à ce que le témoignage de votre père soit "anonymisé" ou demander à votre père de préserver votre vie privée.

Par **Tiph57**, le **02/10/2014 à 16:46**

Et si ce qu'il raconte n'est pas vrai et peut porter préjudice à ma famille? Témoigner sur sa vie je suis d'accord, mais s'il donne son nom, prénom et l'endroit où il vit je le suis un peu moins. Nous portons quand même le même nom!

Par **Jibi7**, le **02/10/2014** à **17:44**

Chacun sa vérité et son oeil pour la regarder...vous dira t on

Si les responsables de l'emission ne vous donnent pas satisfaction presentez vous à l'emission pour donner un droit de réponse!

mais pas sûr que cela vous apporte la discretion que vous souhaitez

Ils ont des juristes, des psychologues et conseillers qui doivent leur permettre de ne pas faire d'impairs, prenez contact et faites leur confiance

Par **Tiph57**, le **02/10/2014** à **17:51**

merci pour votre réponse! J'ai contacté l'émission, ils n'ont pas retenu son témoignage car ses propos sont incohérents. La question que je me pose surtout, c'est si on peut faire quelques choses face au fait qu'il donne son nom et prénom sur un forum?